

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2025

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 244.813.797 dinars, un actif net de 244.078.843 dinars et un bénéfice de la période de 3.374.860 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post conclusion

- Les emplois en titres émis par la « BTK » représentent à la clôture de la période 10,74% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 Avril 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Wael KETATA

BILAN ARRETE AU 31 Mars 2025

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2025	31/03/2024	Année 2024
Portefeuille-titres	4	122.844.294	104.804.980	113.531.830
Obligations et valeurs assimilées		110.693.817	103.798.400	113.531.830
Titres des Organismes de Placement Collectif		12.150.478	1.006.580	-
Placements monétaires et disponibilités		118.469.503	33.861.481	72.028.671
Placements monétaires	5	116.080.450	30.875.532	69.884.127
Disponibilités		2.389.053	2.985.949	2.144.544
Autres actifs	6	3.500.000	208	-
TOTAL ACTIF		244.813.797	138.666.670	185.560.501
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	702.086	484.755	418.864
Autres créditeurs divers	8	32.869	20.039	33.448
TOTAL PASSIF		734.955	504.794	452.312
ACTIF NET				
Capital	9	225.672.680	128.156.842	173.785.078
Sommes capitalisables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		14.701.298	7.903.908	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		3.704.864	2.101.126	11.323.111
ACTIF NET		244.078.843	138.161.876	185.108.189
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		244.813.797	138.666.670	185.560.501

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

<i>Libellé</i>	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01/25 au 31/03/25</i>	<i>Période du 01/01/24 au 31/03/24</i>	<i>Année 2024</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	1.946.355	1.695.325	7.310.993
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1.946.355	1.695.325	7.254.048
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	56.945
Revenus des placements monétaires	11	1.437.560	399.657	2.416.490
Revenus des prises en pension	12	504.696	476.640	2.207.853
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3.888.610	2.571.622	11.935.336
Charges de gestion des placements	13	(484.845)	(321.453)	(1.461.352)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3.403.765	2.250.169	10.473.984
Autres charges	14	(66.358)	(48.623)	(214.280)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3.337.407	2.201.546	10.259.704
Régularisation du résultat d'exploitation		367.457	(100.420)	1.063.407
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3.704.864	2.101.126	11.323.111
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(367.457)	100.420	(1.063.407)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	31	(57.542) (*)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		37.453	20.528	87.324(*)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3.374.860	2.222.104	10.289.486

(*)Retraité pour les besoins de comparabilité

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Libellé	Période	Période	Année
	du 01/01/25	du 01/01/24	
	au 31/03/25	au 31/03/24	2024
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3.374.860	2.222.104	10.289.486
Résultat d'exploitation	3.337.407	2.201.546	10.259.704
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	37.453	20.528	87.324(*)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	31	(57.542)(*)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	55.595.794	3.857.690	42.736.621
Souscriptions			
- Capital	66.566.958	25.331.604	129.865.721
- Régularisation des sommes non distribuables	3.051	802	8.007.536
- Régularisation des sommes distribuables	4.811.290	1.678.199	4.348.481
Rachats			
- Capital	(14.719.153)	(21.602.601)	(90.609.855)
- Régularisation des sommes non distribuables	(706)	(1.711)	(5.590.188)
- Régularisation des sommes distribuables	(1.065.646)	(1.548.602)	(3.285.074)
VARIATION DE L'ACTIF NET	58.970.654	6.079.794	53.026.107
ACTIF NET			
En début de période	185.108.189	132.082.082	132.082.082
En fin de période	244.078.843	138.161.876	185.108.189
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	1.296.934	985.856	985.856
En fin de période	1.683.867	1.015.406	1.296.934
VALEUR LIQUIDATIVE	144,951	136,066	142,727
TAUX DE RENDEMENT	1,56%	1,56%	6,53%

(*)Retraité pour les besoins de comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une société d'investissement obligataire à capital variable de type capitalisation, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 26 Octobre 1998 à l'initiative de la société « UBCI » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances, en date du 03 novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la société « UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé la société « UBCI Bourse » depuis le 15 mars 2024, le dépositaire étant l'« UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en Pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à 122.844.294 dinars, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif net
Obligations et valeurs assimilés			105.937.702	110.693.817	45,35%
Obligations des sociétés			29.830.000	30.937.433	12,68%
TN0003400660	A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	10.000	200.000	201.936	0,08%
TNDE9EH7SA12	A.BANK SUB 2023-2 T10.05%	30.000	2.400.000	2.480.356	1,02%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10.000	600.000	621.830	0,25%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5 %	25.000	1.500.000	1.512.427	0,62%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7%	40.000	3.200.000	3.325.328	1,36%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	5.000	300.000	312.559	0,13%
TNCTFVWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	5.000	300.000	313.478	0,13%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	30.000	2.400.000	2.491.744	1,02%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASE 2024-1 10.6%	30.000	2.400.000	2.405.576	0,99%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	9.700	194.000	199.448	0,08%
TN9MG9SI38K0	BIAT SUB 2022-1 T+2.95%	20.000	2.000.000	2.144.718	0,88%
TN0007310543	HL 2020-2 10.6%	5.000	100.000	103.229	0,04%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	20.000	1.200.000	1.201.414	0,49%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 A 10.7%	30.000	3.000.000	3.239.211	1,33%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	5.900	236.000	253.611	0,10%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 10.6 %	15.000	1.500.000	1.611.169	0,66%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 10.5 %	30.000	3.000.000	3.135.321	1,28%
TNR4CLXNS26	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	30.000	1.800.000	1.825.910	0,75%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2 10.35 %	10.000	1.000.000	1.014.518	0,42%
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1 TMM+2.50 %	25.000	2.500.000	2.543.650	1,04%
Emprunt national			52.968.750	55.137.437	22,59%
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	20.000	2.000.000	2.060.101	0,84%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	20.000	2.000.000	2.056.390	0,84%
TNVE955M6R90	E.NAT 2023 T3 CB TF 9.8%	50.000	5.000.000	5.211.573	2,14%
TN5XXZZ454U2	EMP NAT 2022 T1 CC TF 9.1%	70.500	6.168.750	6.185.975	2,53%

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif net
TNQHMI7RIBR5	EMP NAT 2022 T1 CC TV T+2.65 %	10.000	875.000	877.855	0,36%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2 CC TF 9.6%	30.000	3.000.000	3.181.164	1,30%
TN11TIB0EPV4	EMP NAT 2022 T2 CC TV T+2.4%	30.000	3.000.000	3.195.915	1,31%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	52.250	5.225.000	5.501.132	2,25%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	15.700	15.700.000	16.539.146	6,78%
TN3QL5M1QLW6	EMP NAT T3 2021 CAT C 8.9%	4.000	4.000.000	4.104.557	1,68%
TNLBC9INKV10	EMP NAT 2024 T3 CC TV	40.000	4.000.000	4.174.145	1,71%
TN45VKDAPM79	EMP NAT 2024 T4 CB TV	20.000	2.000.000	2.049.485	0,84%
BTA			23.138.952	24.618.974	10,09%
TN0008000622	BTA 03-2026	2.000	1.830.400	1.988.814	0,81%
TN0008000606	BTA-04-2028	9.000	8.678.800	9.380.635	3,84%
TN0008000580	BTA-10-2026	13.000	12.629.752	13.249.498	5,43%
Titres des Organismes de Placement Collectif			12.132.874	12.150.478	4,98%
OPCVM			12.132.874	12.150.478	4,98%
TN0002400604	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	112.972	12.132.874	12.150.478	4,98%
TOTAL			118.070.576	122.844.294	50,33%
Pourcentage par rapport à l'Actif					50,18%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à 116.080.450 dinars, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif net
	<u>Certificats de dépôt</u>	91.682.674	92.876.074	38,05%
TNQUK6Q4T303	Certificat de dépôt AB au 15/04/2025 à 9,04% 50 jours	5.940.481	5.983.184	2,45%
TNXQVENEJOA5	Certificat de dépôt BNA au 05/05/2025 à 8,99% 40 jours	6.944.615	6.952.853	2,85%
TNP9X6K3XEW2	Certificat de dépôt BT au 06/05/2025 à 8,99% 50 jours	4.950.671	4.965.342	2,03%
TNZRDEU34EW4	Certificat de dépôt BT au 01/04/2025 à 9,49% 40 jours	2.974.957	3.000.000	1,23%
TNIRBETSI9Q1	Certificat de dépôt BTE au 17/07/2025 à 10,47% 360 jours	9.241.785	9.758.560	4,00%
TN8UBFSIWZG3	Certificat de dépôt BTK au 01/07/2025 à 9,74% 140 jours	2.427.009	2.451.942	1,00%
TNBQN5BR7VF4	Certificat de dépôt BTK au 05/04/2025 à 9,74% 30 jours	2.980.677	2.997.405	1,23%
TNXB63ICFMK4	Certificat de dépôt BTK au 14/05/2025 à 9,74% 110 jours	4.884.396	4.954.000	2,03%
TN1P09RYAJZ3	Certificat de dépôt BTK au 21/04/2025 à 9,74% 90 jours	2.942.949	2.987.083	1,22%
TNGP81T96HW8	Certificat de dépôt BTK au 21/05/2025 à 9,74% 120 jours	5.849.061	5.935.933	2,43%
TNP6HUO34SE0	Certificat de dépôt BTK au 24/06/2025 à 9,74% 140 jours	4.368.617	4.420.002	1,81%
TNBZJ1P4G853	Certificat de dépôt BTK Leasing au 03/04/2025 à 9,49% 20 jours	4.979.022	4.997.892	2,05%
TNCK04R3ZIG5	Certificat de dépôt BTK Leasing au 10/04/2025 à 9,74% 20 jours	2.987.083	2.994.170	1,23%
TNDYD4OKVJW8	Certificat de dépôt BTK Leasing au 22/01/2026 à 9,6% 300 jours	9.407.407	9.414.731	3,86%
TNFM95V44RR2	Certificat de dépôt BTL au 07/01/2026 à 9,99% 350 jours	7.433.428	7.537.044	3,09%
TNSZ6BFQ6GH9	Certificat de dépôt BTL au 15/01/2026 à 9,99% 350 jours	6.504.250	6.584.237	2,70%
TNMIXJWBT9S2	Certificat de dépôt BTL au 20/05/2025 à 9,74% 120 jours	4.874.217	4.947.665	2,03%
TN3CASA5K1R0	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 16/04/2025 à 8,99% 20 jours	1.992.049	1.994.029	0,82%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	23.000.361	23.204.377	9,51%
	Pension livrée BH au 22/01/2026 à 7,99% pour 300 jours	10.000.001	10.008.331	4,10%
	Pension livrée BH au 11/07/2025 à 8,74% pour 170 jours	4.999.940	5.081.693	2,08%
	Pension livrée BNA au 15/05/2025 à 8,75% pour 120 jours	1.499.777	1.527.188	0,63%
	Pension livrée BTE au 09/01/2026 à 8,99% pour 340 jours	2.500.643	2.533.888	1,04%
	Pension livrée BTL au 04/08/2025 à 8,99% pour 180 jours	4.000.000	4.053.276	1,66%
	TOTAL	114.683.036	116.080.450	47,56%
	Pourcentage par rapport au total des actifs			47,42%

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2025 à 3.500.000 dinars contre 208 dinars au 31 Mars 2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Certificats de dépôt échus à encaisser	3.500.00	-	-
Retenue à la source sur coupons coursus à l'achat des obligations	-	208	-
Total	3.500.000	208	-

NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2025 à 702.086 dinars contre 484.755 dinars au 31 Mars 2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Gestionnaire	215.486	142.868	186.162
Dépositaire	100.412	72.167	46.540
Distributeurs	386.188	269.719	186.162
Total	702.086	484.755	418.864

NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2025 à 32.869 dinars contre 20.039 dinars au 31 Mars 2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Redevance CMF	20.254	12.145	15.544
Charges à payer	12.616	7.894	17.904
Total	32.869	20.039	33.448

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2025 se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2024

Montant	173.785.078
Nombre de titres	1.296.934
Nombre d'actionnaires	932

Souscriptions réalisées

Montant	66.566.958
Nombre de titres émis	496.780
Nombre d'actionnaires nouveaux	85

Rachats effectués

Montant	(14.719.153)
Nombre de titres rachetés	(109.847)
Nombre d'actionnaires sortants	(43)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	37.453
Régularisation des sommes non distribuables	2.345

Capital au 31-03-2025

Montant	225.672.680
Nombre de titres	1.683.867
Nombre d'actionnaires	974

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 1.946.355 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025, contre 1.695.325 dinars pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	649.813	498.154	2.336.851
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (BTA et Emprunt National)			
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>	1.296.542	1.197.172	4.917.197
Revenus des Titres OPCVM			
- Dividendes	-	-	56.945
Total	1.946.355	1.695.325	7.310.993

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à 1.437.560 dinars, contre 399.657 dinars pour la même période de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts des dépôts	24.363	15.474	61.542
Intérêts des certificats de dépôt	1.413.197	384.184	2.354.948
Total	1.437.560	399.657	2.416.490

NOTE 12 : REVENUS DES PRISES EN PENSION

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts au titre des opérations de mise en pensions livrées	504.696	476.640	2.207.853
Total	504.696	476.640	2.207.853

NOTE 13 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à 484.845 dinars, contre 321.453 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Rémunération du gestionnaire	215.487	142.868	649.490
Rémunération du dépositaire	53.872	35.717	162.372
Rémunération des distributeurs	215.487	142.868	649.490
Total	484.845	321.453	1.461.352

NOTE 14 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à 66.358 dinars, contre 48.623 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Redevance CMF	53.872	35.717	162.372
Taxes	7.111	7.068	28.428
Frais bancaires	28	30	121
Frais de publications	1.526	1.546	6.217
Honoraires commissaire aux comptes	1.849	1.776	7.142
Jetons de Présence	1.973	2.486	10 000
Total	66.358	48.623	214.280

NOTE 15 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UNION CAPITAL" ex "COFIB CAPITAL" ayant absorbé "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs :

L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeurs de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, ils perçoivent une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.